Parti socialiste

Jean-Pierre SUEUR



un député pour la nouvelle MAJORITÉ

Suppléante : Christiane SARRAILH
Conseiller Général d'OLIVET



Elections Législatives du 14 juin 1981 - 1re circonscription du Loiret

Madame, Monsieur,

L'enjeu de cette élection législative est simple.

François MITTERRAND a été élu le 10 mai Président de la République.

Depuis ce jour, la France reprend confiance en son avenir.

Il faut maintenant donner à François MITTERRAND la majorité qui lui permettra de gouverner durablement notre pays.

Avec la "force tranquille" qu'il avait choisie pour devise, François MITTERRAND a entrepris de rendre notre société plus juste, de réduire le nombre des chômeurs, de mettre en œuvre les réformes attendues depuis longtemps.

Les premières mesures du nouveau gouvernement en témoignent : augmentation du SMIC, du minimum vieillesse, des allocations familiales, relance de l'activité dans le bâtiment.

Ceux qui restaient sceptiques voient aujourd'hui que le vieux langage de la peur était injustifié.

M. DOUFFIAGUES annonçait que M. GISCARD D'ESTAING était "le seul candidat de l'espoir et de la liberté". Or, aujourd'hui, chacun voit que François MITTERRAND garantit les libertés. Et chacun sait que l'espoir a changé de camp.

J'indique en 4e page de cette profession de foi quelques-unes des mesures que je soutiendrai si je suis élu. Ces mesures ont pour but de relancer l'économie ; de maîtriser la politique industrielle ; de mettre fin à l'exode des agriculteurs ; de décentraliser les décisions ; de donner aux régions les moyens de vivre.

Mais la priorité des priorités sera de réduire le nombre des chômeurs. Il n'est pas admissible que tant de jeunes connaissent aujourd'hui le chômage avant même d'avoir travaillé. Une société qui n'offre pas d'avenir à ses jeunes est une société sans avenir. Et nous, nous avons choisi l'avenir.

Il y a trois ans, M. DOUFFIAGUES s'est fait élire sur la seule idée qu'il était "l'homme du Président", et qu'ainsi il serait utile aux élus locaux. Aujourd'hui, M. DOUFFIAGUES n'est plus l'homme du Président. Il est un homme de droite, isolé, et hostile à toute réforme. Assurément l'avenir n'est pas de ce côté-là.

Les réformes que nous proposons dessinent un autre projet. Autour de lui peut se rassembler la majorité de la nation. Avec François MITTERRAND, nous vous invitons à construire une France plus juste et plus fraternelle.

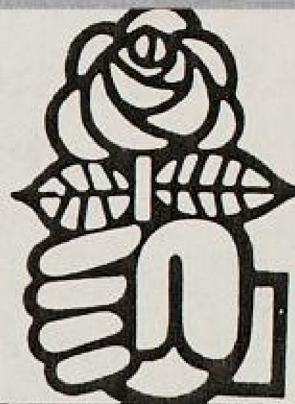
C'est avec confiance que je vous présente ce projet dans notre première circonscription du Loiret.

Car cette circonscription est l'une de celles où la majorité de demain se joue. Elle s'y joue dès le premier tour. Ne laissons pas passer cette chance.

Jean-Pierre SUEUR
candidat du Parti Socialiste

Jean-Pierre SUEUR
candidat du Parti Socialiste dans
la première circonscription du Loiret

Christiane SARRAILH
suppléante



Jean-Pierre SUEUR

34 ans, marié, trois enfants.

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de l'Université, Docteur de Troisième Cycle, il enseigne la linguistique à l'Université d'Orléans et effectue des recherches dans le cadre du CNRS.

Jean-Pierre SUEUR est membre du secrétariat de la Fédération du Loiret du Parti Socialiste depuis 6 ans, et premier secrétaire fédéral depuis 4 ans. Il a suivi pour le Parti Socialiste les dossiers économiques et sociaux de la région et du département.

Jean-Pierre SUEUR a exercé des responsabilités nationales dans des mouvements de jeunesse. Il milite depuis de nombreuses années dans des associations de défense du cadre de vie et d'action sociale.



Jean-Pierre Sueur présente Christiane Sarrailh à François Mitterrand

Christiane SARRAILH

44 ans, mariée, trois enfants et deux petits-enfants.

D'abord aide-comptable, elle s'est ensuite consacrée à sa tâche de mère de famille.

Christiane SARRAILH a été élue conseiller général d'OLIVET en 1976. Chacun connaît l'activité intense qu'elle déploie depuis 5 ans pour accomplir sa tâche d'élue au service des habitants de son canton. Elle siège au Conseil Général à la Commission des Affaires Sociales.

Quelques mesures que Jean-Pierre SUEUR défendra à l'Assemblée Nationale

D'ABORD L'EMPLOI

Le droit de chacune et de chacun à un emploi doit être la priorité des priorités. Il passe par :

- Une relance de l'économie ; une politique d'investissement dans le cadre du Plan ; une autre politique industrielle favorisant les secteurs de pointe et ceux où nous avons pris du retard : machines-outils, électronique, télématique, industries agro-alimentaires, énergies nouvelles, bâtiment et travaux publics.
- Une autre répartition des charges sociales, afin que les PME et industries employant beaucoup de main-d'œuvre ne soient pas pénalisées.
- Enfin, par la réduction du temps de travail (vers 35 heures hebdomadaires sans diminution de salaire) et par des créations d'emplois publics là où c'est indispensable : hôpitaux, écoles maternelles en milieu rural, PTT, par exemple.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Cela passe par :

- Le relèvement des bas salaires, la réduction de l'éventail des revenus et des salaires ;
- La réforme de la fiscalité dans le sens d'une plus juste répartition des impôts selon les revenus ;
- La possibilité de prendre sa retraite à taux plein dès 60 ans. Le minimum vieillesse, fixé à 1700 F par par mois au 1er juillet 1981, sera porté à 2000 F au 1er janvier 1982 et réévalué progressivement jusqu'au niveau de 80 % du SMIC. Les cotisations sociales sur les retraites seront supprimées. La politique de maintien à domicile des personnes âgées sera développée.
- Une réelle égalité des hommes et des femmes face à l'embauche, au droit au travail, aux rémunérations.

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

- Protéger le milieu naturel là où il est menacé (dans notre région, les bords de Loire, le site et la rivière du Loiret, l'Etang du Puits, le Canal d'Orléans...).
- Créer un Parc Naturel Régional en Sologne où il faut développer l'économie locale, défendre l'agriculture et le tourisme social, tout en respectant les équilibres naturels.
- Mettre en œuvre un plan cohérent d'aménagement de la Loire qui ne soit pas — comme aujourd'hui — la simple gestion des "retombées" des centrales nucléaires.
- Respecter dans le Val de Loire l'équilibre entre campagne et zones urbaines, en mettant fin à l'urbanisation anarchique qui détruit le paysage.

DES RÉGIONS VIVANTES

- Décentraliser les décisions pour faire vivre nos régions.
- Elire les Conseils régionaux au suffrage universel.
- Accroître leurs responsabilités et leurs moyens financiers.

DEMAIN L'AGRICULTURE

- Des prix garantis dans la limite d'un quantum.
- La possibilité de louer la terre auprès d'offices fonciers gérés par les agriculteurs eux-mêmes, afin que les jeunes agriculteurs puissent s'installer sans être arrêtés par le prix de la terre.
- La création d'Offices par produits, administrés par les représentants des agriculteurs, permettant de coordonner les marchés et de lutter contre la spéculation des intermédiaires

LE 14 JUIN 1981 VOTEZ

Jean-Pierre SUEUR



Vu, les candidats

j. bourgeois, imprimeur, orléans